



Association loi 1901
Crèche à domicile
Spécialiste de la garde partagée
Prise en charge de l'enfant vulnérable

COURRIER JUIN 2018 ***À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE***

☞ MISE EN GARDE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES :

Lors de quelques suivis au domicile, nous avons constaté la présence de moustiques tigres. Nous avons eu des directives par le service petite-enfance de la mairie de Toulouse pour la mise en place de mesures préventives que nous avons publié sur le site et sur le Facebook Crèche and do. Nous vous encourageons à prendre les mesures indiquées sur le dépliant publié et notamment éliminer toutes les zones où l'eau peut stagner.

☞ FORMATION :

Ce mois-ci a lieu le module IX du 18 au 22 juin : s'occuper d'un enfant né prématurément. Les formatrices qui animeront ce module sont des expertes métier qui côtoient ces enfants et leurs parents quotidiennement au sein du service de néonatalogie de l'hôpital des enfants de Toulouse.

Voici le [planning du module IX](#)

Une très bonne nouvelle !

Les heures du plan de formation de la branche professionnelle du salarié du particulier employeur augmentent. Dorénavant, elles s'élèvent à **58 heures par an** !

Cela correspond à 8 jours de formation par an au lieu de 5.

Pour répondre à ce changement, nous allons :

- mettre en place des formations de premiers secours et de recyclage premiers secours (cf. le catalogue de formation Ipéria disponible à l'entrée de l'association),
- diviser les modules existants en deux sous-modules.

Les intervenantes en concertation avec leur(s) employeur(s) auront le choix entre plusieurs durées de formations selon les modules (2, 3, 4 ou 5 jours consécutifs). Nous reviendrons vers vous prochainement pour plus de précisions.

Vous pouvez toutefois contacter Sandra.

☞ PRELEVEMENT A LA SOURCE :

Cela fait un moment qu'on en parle : en 2019, les salariés verront leur salaire net diminuer puisque les impôts seront déduits directement de leur salaire.

Le taux de prélèvement mensuel du salarié lui a été communiqué à la fin de sa déclaration d'impôts pour ceux qui ont fait cette année la déclaration par internet. Pour les salariés qui ne souhaitent pas que ce taux soit appliqué, il leur faudra prendre contact avec l'administration fiscale (au plus tard jusqu'à fin septembre 2018).

Par rapport aux modalités concrètes, 2 options semblent se dessiner pour les particuliers employeurs. Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter sur :

<https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/particuliers-employeurs>

et **contacter les services compétents** (nous ne sommes pas habilités pour traiter ces questions).

MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS en été ou à la rentrée scolaire (rappel) :

Pour les parents en fin de contrat : pensez à nous transmettre la **fiche de renseignements de fin de contrat dès que le préavis est fixé et confirmé par la réception de la lettre recommandée de notification du licenciement** afin que nous puissions anticiper les calculs de fin de contrat (notamment les primes de licenciement).

Pour ceux dont les besoins de garde ou les conditions de paiement vont être modifiés à la rentrée (horaires...), merci de **nous contacter en urgence** si vous n'avez pas encore demandé de simulation de coût puisqu'il vous faut faire la proposition de modification du contrat à votre salariée.

Pour information, cet été :

-Marie-Hélène DURAUD (qui gère les gardes groupées) sera en **congés du 09 au 15 juillet**

-Claudette SUZANE (qui gère les gardes simples) sera en **congés du 16 au 22 juillet**

-L'association sera **fermée du 09 au 26 août inclus**.

Il vous faudra donc anticiper pour l'envoi du dernier calendrier horaire si vous terminez le contrat pendant ces périodes puisque vous devez légalement remettre tous les documents de fin de contrat à votre salarié(e) le dernier jour de travail (ou au plus tard le dernier jour du contrat si ce n'est pas le même).

KERMESSE DE L'ASSOCIATION ET SORTIE ANIMAPARC:

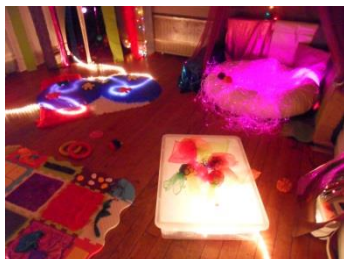
Vous avez dû recevoir la semaine dernière notre invitation (google form) pour **la kermesse** qui aura lieu **le mercredi 27 juin à 10h30** à l'Association. Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre présence ou pas avant le mercredi 20 juin.

Vous allez recevoir cette semaine une invitation pour vous inscrire à notre traditionnelle sortie de fin d'année à **ANIMAPARC qui aura lieu le mercredi 4 juillet**.

PROGRAMME DES ATELIERS :

Voici le programme des différents ateliers pour le mois de juin et juillet:

Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébé



Mois de juin :

Mercredi 6 juin : 10h00 : Les Goûteurs

Jeudi 7 juin : Les Rêveurs

Un groupe à 9h15 et un autre à 10h30

Les ateliers Découvertes

➤ Vendredi 1^{er} juin: **Les Grimpeurs** : Manipulation de riz coloré sur les tables lumineuses,

➤ Jeudi 7 juin : **Les Grimpeurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),

➤ Vendredi 8 juin: **Les Manipulateurs** : Patouille Maïzena,

➤ Jeudi 14 juin : **Les Manipulateurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),

- Vendredi 15 juin : **Les Grimpeurs** : Patouille Maïzena,
- Jeudi 21 juin : **Les Grimpeurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),
- Vendredi 22 juin : **Les Manipulateurs** : Expression libre en sablé-collé
- Jeudi 28 juin : **Les Manipulateurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),
- Vendredi 29 juin : **Les Grimpeurs** : Atelier Sablé-collé,
- Jeudi 5 juillet : **Les Grimpeurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),
- Vendredi 6 juillet : **Les Manipulateurs** : Peinture à la verticale.

➤ Le groupe des Songeurs (le jeudi) :

- Jeudi 7 juin: **PAS D'ATELIER** car atelier d'éveil sensoriel pour les bébés.
- Jeudi 14 juin: Manipulation de matériaux insolites,
- Jeudi 21 juin : Atelier sensori-moteur à l'association,
- Jeudi 28 juin : Manipulation de gommettes,
- Jeudi 5 juillet : Atelier sensori-moteur à l'association,

➤ Les ateliers Thématiques :

▶ Le lundi :

- Lundi 4 juin : **Atelier thématique** : fabrication de ballons,
- Lundi 11 juin : **Groupe des Explorateurs** : Eveil corporel,
Groupe des Argonautes : Manipulations d'objets variés,
- Lundi 18 juin : **Atelier thématique** : fabrication de chaussures de clowns,
- Lundi 25 juin : Manipulation pâte à sel,
- Lundi 2 juillet : Jeux de transvasements.

▶ Le mardi :

- Mardi 5 juin : **Atelier thématique** : fabrication de ballons,
- Mardi 12 juin : Parcours moteur,
- Mardi 19 juin : **Atelier thématique** : fabrication de chaussures de clowns,
- Mardi 26 juin : Manipulation pâte à sel,
- Mardi 3 juillet : Jeux de transvasements.



➤ Les ateliers d'ETE :

Cette année les ateliers « d'Été » débuteront le lundi 9 juillet et se termineront le vendredi 27 juillet. Ils auront lieu principalement **le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 10h00** à l'association. Nous limitons les places à 18 enfants par atelier. **Vous ne pourrez inscrire votre enfant qu'à un seul atelier par semaine.** Nous accueillerons les bébés à partir de 6 mois, un petit coin douillet leur sera réservé...

Vous recevrez prochainement, une invitation par e-mail vous précisant tous les détails.



Pour des raisons d'organisation et d'aménagement de l'espace, il est possible que nous soyons dans l'obligation de modifier le programme des ateliers.

☞ Facebook de l'association:

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter quotidiennement le facebook de l'association sur lequel nous diffusons des photos des ateliers ; des idées de sorties ; des conférences...pour cela rien de plus simple, il suffit de taper: crecheanddo ou cliquer ici : https://www.facebook.com/pg/Cr%C3%A8che-and-Do-1882544268652657/posts/?ref=page_internal

☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur [« Accompagner l'enfant vers son autonomie »](#)

Bonne lecture.

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and Do